NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

66 N° 3 1939

L'action catholique à la Bourse

Note pastorale

J.-M. LAUREYS (s.j.)

p. 326 - 333

https://www.nrt.be/it/articoli/l-action-catholique-a-la-bourse-2991

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Action catholique à la Bourse.

Il y a quelques mois, sous la présidence de S. E. le Cardinal de Malines, l'*Association des Agents de Change Catholiques* célébrait à Bruxelles son Congrès anniversaire. Les articles de journaux publiés à cette occasion ont révélé à l'opinion publique l'ampleur de ce jeune mouvement. Et peut-être fut-ce une surprise pour quelques-uns de constater comment l'Action catholique avait envahi le monde de l'argent.

La réussite de ce mouvement est en effet une chose assez remarquable et, sans en exagérer l'importance, nous voudrions montrer ici comment cela s'est fait.

Le milieu de la Bourse est, à coup sûr, un milieu particulier.

Il groupe plusieurs centaines d'agents de change — il y en a près de 1.500 inscrits — qui viennent journellement en Bourse de 12 h. à 15 h. 1/2 pour exécuter les ordres de leurs clients et assister à l'établissement du prix des valeurs mobilières. La plus grande partie d'entre eux est domiciliée à Bruxelles ; certains cependant vivent en province et ont un bureau dans la capitale. Ils sont « administrés » par une Commission de la Bourse élue par les suffrages de tous et renouvelée pour un tiers tous les ans. L'immeuble de la Bourse, au Boulevard Anspach, appartient à la ville de Bruxelles et est loué à la Corporation (1).

L'activité propre des agents de change est donc de servir d'intermédiaires officiels entre les vendeurs et les acheteurs de titres. — La loi leur a reconnu d'ailleurs le monopole du bordereau. Avant l'Arrêté du 30 janvier 1935 règlementant les bourses de commerce et la profession des agents de change, l'entrée à la Bourse ne nécessitait ni études spéciales, ni diplômes universitaires. La teneur intellectuelle du milieu s'en ressent, bien qu'on y rencontre des esprits cultivés ; mais, dans l'ensemble, l'empirisme et l'habileté tiennent la place des préparations scientifiques et des compétences économiques.

---

(1) Ceux qui désirent plus de détails sur l'activité technique et professionnelle de la Bourse les trouveront dans un ouvrage qui vient de paraître, sous le titre : « *La Bourse de Bruxelles* », Editions de l'Association des Agents de Change Catholiques, 17, rue du Gouvernement Provisoire, Bruxelles.

Pour le public, l'agent de change est surtout l'homme qui connaît les bons tuyaux et qui fait gagner de l'argent à ses clients.

En fait, cette activité est de soi assez éloignée des préoccupations religieuses et des soucis d'apostolat. Les conditions concrètes dans lesquelles elle s'exerce lui rendent souvent très difficile l'accomplissement de tous les devoirs de justice : il y a des pratiques en usage, des méthodes de concurrence, des influences, qui mettent la conscience chrétienne des agents de change à de rudes épreuves. L'attrait du gain facile, les manoeuvres frauduleuses, les courtages souvent très comprimés par le rétrécissement du marché, le climat de passion dans lequel cette activité s'exerce, l'instabilité et l'irrégularité des affaires, aujourd'hui démesurément grossies par le boom et nécessitant une équipe de collaborateurs et d'employés et demain totalement dégonflées et arrêtées, font que le métier d'agent de change n'est pas une école de vertus faciles et de perfection chrétienne.

L'existence d'un grand marché d'argent ne va pas sans divers inconvénients. Elle contribue à exciter des appétits et des cupidités. Lorsqu'on pénètre dans la Bourse, on y constate la ruée des passions déchaînées et la fascination de l'argent. Il n'est pas douteux que l'odeur de l'argent attire certains carnassiers... Une telle atmosphère devient fatalement délétère pour ceux qui la respirent chaque jour et il leur faut une âme forte.

« L'instabilité de la situation économique et celle de l'organisme économique tout entier exigent de tous ceux qui y sont engagés la plus absorbante activité. Il en est résulté chez certains un tel endurcissement de la conscience que tous les moyens leur sont bons qui permettent d'accroître leurs profits et de défendre contre les brusques retours de la fortune les biens si péniblement acquis ; les gains si faciles qu'offre à tous l'anarchie des marchés attirent vers les fonctions de l'échange trop de gens dont le seul désir est de réaliser des bénéfices rapides par un travail insignifiant, et dont la spéculation effrénée fait monter et baisser incessamment tous les prix au gré de leur caprice et de leur avidité, déjouant par là les sages prévisions de la production. »

« Il faut signaler enfin ces hommes trop habiles qui, sans s'inquiéter du résultat honnête et utile de leur activité, ne craignent pas d'exciter les mauvais instincts de la clientèle pour les exploiter au gré de leurs intérêts. » *(Quadragesimo Anno)*.

Il y a lieu d'ailleurs, à la décharge des boursiers, de se rappeler la complexité actuelle des conditions économiques, qui se précipitent à un rythme accéléré et multiplient les sources d'erreurs. D'autre part, les marchés financiers et les démarches qu'ils comportent n'ont guère beaucoup tenté, à ce jour, les moralistes et les théologiens, et leurs rares incursions dans cette matière délicate ne se distinguent ni par la com-

pétence de l'information, ni par la clarté des conclusions. La profession d'agent de change, de plus, ne jouit pas, dans le public, d'une réputation incontestée. La presse d'ailleurs n'encourage que trop cette attitude défavorable de l'opinion à leur égard. Quand une défaillance se produit, les journaux montent l'affaire en épingle et exploitent volontiers le scandale... Ils ont, semble-t-il, plus d'indulgence pour les défaillances dans d'autres professions où la responsabilité morale est souvent bien plus engagée. Mais faut-il s'en étonner, les plaies d'argent ne sont-elles pas plus douloureuses que les plaies d'honneur ? Cette réprobation n'est guère un stimulant qui encourage les agents de change, déjà exposés à beaucoup de tentations, à résister aux sollicitations équivoques.

Tel est donc le milieu et le terrain — nous le brossons à grands traits — où l'Action catholique est venue s'insérer et a donné, grâce à Dieu, de très heureux résultats.

Comment cela s'est-il fait ?

Une dizaine d'agents de change en ont conçu l'idée et l'ont réalisée. Ils se sont groupés et ont fait « équipe » sous le signe nettement catholique et, une fois réunis, ils ont fait appel à un aumônier qui est venu les prendre en charge et les aider à devenir de vrais apôtres.

Dès le début, ils ont réussi à créer un esprit de fraternelle collaboration et de joyeux entrain qui, depuis cinq ans, ne s'est pas ralenti. Leur première tâche fut de s'éclairer sur les lacunes de l'activité professionnelle au regard de la morale et, dans ce but, ils rédigèrent un questionnaire d'enquête dont voici les points, qui leur permit de jalonner leur travail :

1. Une enquête sur la profession d'agent de change est-elle nécessaire, et pourquoi ?

2. Quelles sont les activités professionnelles de l'agent de change ? Doivent-elles se limiter à l'exécution pure et simple en tant que commissionnaire des ordres de bourse pour le compte d'un tiers moyennant courtage ? Ou faut-il ajouter une initiative de conseil au client ou même la gestion totale des portefeuilles ?

3. S'il est à la fois le conseiller, le gérant de la fortune de son client, quelles seront les qualités nécessaires à la sauvegarde des intérêts de son client ?

4. Quelles sont les règles principales qui doivent présider aux relations entre l'agent de change et ses clients ? Pour les conseils, les ordres et leurs exécutions, les comptes, etc... ? Dans quelle mesure ces règles sont-elles sanctionnées par la loi et la jurisprudence ?

5. Quelles sont les règles qui doivent assurer les bonnes relations entre les agents de change ? Eviter toute concurrence déloyale ?

6. Les agents de change ont-ils un rôle social à remplir ?

7. Le rôle de l'agent de change, étant un intérêt social, est-il compatible avec le démarchage ou placement ?

8. Quels sont les reproches faits aux agents de change ? Ces reproches sont-ils fondés ? Les agents de change sont-ils les seuls responsables ?

9. Quelles sont les principales fautes constatées chez les agents de change moins délicats ? Les principales imprudences ?

10. Les clients n'ont-ils aucun mea culpa à se faire ?

11. Serait-il possible d'organiser une responsabilité collective des agents de change ?

12. Quelles sont les précautions à prendre vis-à-vis des clients et réciproquement ?

13. La loi, dans l'état actuel, protège-t-elle suffisamment le client ?

14. L'organisation technique de la bourse en Belgique permet-elle la clarté et la loyauté dans les opérations ? Système de cotation, liberté des marchés ? Quelles sont les améliorations désirables, techniques, réglementaires ?

15. L'intervention des grandes banques ne fausse-t-elle pas le marché en bourse ? Ne permet-elle pas des manoeuvres dangereuses pour la petite épargne ? Ne nuit-elle pas gravement aux intérêts légitimes des agents de change ?

16. Comment expliquer qu'à l'heure actuelle, 85 % des ordres de bourse passent par les banques ?

17. Quels sont les graves dangers de cette situation ?

18. Montrez les avantages que l'agent de change pourrait offrir aux clients et que les banques sont impuissantes à leur donner ?

19. L'intérêt réel du client n'exige-t-il pas l'exécution des ordres en bourse individuellement, par l'intermédaire d'un grand nombre d'agents ?

20. Quelles sont les manoeuvres pratiquées pour faire monter ou baisser abusivement les cours ?

21. Comment apprécier le rôle des journaux financiers et de la presse en général ? Les relations entre eux et les agents de change ? Quelle règle devrait-on formuler ? Comment en assurer l'application ?

22. Comment constituer et garantir le monopole des agents de change agréés ?

23. Dans l'état actuel, en tenant compte d'une légère amélioration, l'agent de change peut-il vivre de son courtage ?

24. Les lois actuelles régissant les opérations de bourse sont-elles suffisantes ? Lacunes ? Réformes ?

25. La loi actuelle régissant les sociétés anonymes en Belgique est-elle suffisante ? Ne doit-elle pas être remaniée (Responsabilités des administrateurs et commissaires, clarté et sincérité des bilans, publicité des résultats) ?

26. Quel serait le programme que vous proposeriez pour l'amélioration de la profession ?

27. Quelles seraient les conditions de capacité, de caractère, de ressources, etc... à exiger des candidats aux fonctions d'agent de change agréé ? Comment éviter les abus dans les agréations ? Quel devrait être le nombre approximatif des agents de change ?

28. Quelle devrait être la composition de la Commission de la Bourse et comment devrait-elle exercer son rôle ?

29. Comment devraient être formés, préparés, éprouvés les futurs agents de change ?

30. Comment organiser la discipline corporative et le contrôle corporatif sur les agents de change agréés ?

On le remarquera, ce questionnaire se place d'emblée dans une perspective de « service » et de souci des intérêts d'autrui, qui n'est pas l'horizon habituel des hommes d'affaires. La réflexion, disons mieux l'examen de conscience collectif avec les découvertes et les aveux faits en commun, loin de les décourager, stimula au contraire ces hommes désireux de ne pas transiger avec leur christianisme devant les difficultés. En effet, ils auraient pu renoncer à la profession. Mais, de comprendre mieux combien leur métier était dangereux les a poussés à l'aimer davantage pour le revaloriser chrétiennement. C'est sur ces convictions établies et sur ce fond de générosité et d'esprit de fraternité sincère que l'Association fut fondée et par là s'explique le succès de ses réunions, de ses cercles d'études et de toutes les initiatives prises par le groupement.

Les formules d'exécution adoptées n'ont certes rien d'original : cercles d'études, réunions plus élargies, récollections, publications, revues, manifestes, etc..., autant de pratiques en usage depuis des dizaines d'années et qui, par elles-mêmes, n'ont pas empêché de nombreuses oeuvres, après un bon départ, de se scléroser et de se vider. Ce qui en a fait le succès pour l'*Association des Agents de Change*, c'est qu'on s'est efforcé tout d'abord d'avoir la révélation nette et sincère des tâches à accomplir pour le redressement moral et chrétien de la profession ; c'est ensuite l'esprit d'équipe créé entre les éléments les plus actifs en vue de réaliser leur idéal de service inspiré de plus de justice et de plus de charité ; et c'est enfin d'avoir banni de toutes les réunions les préoccupations académiques et protocolaires et de s'être attachés avant tout à la matière professionnelle, technique, morale ou chrétienne ; et cela avec le souci du réalisme, en affrontant les problèmes en pleine pâte humaine, sans avoir peur des mots et des aspects, fussent-ils sans gloire pour ceux qui les abordaient... Dans combien de groupements similaires ne se contente-t-on pas de battre sa coulpe sur la poitrine du voisin et de dresser les réquisitoires à l'usage des autres ?

L'étude des problèmes boursiers à la lumière de la doctrine catholique fut poussée — sans esprit de système toutefois — au cours des réunions mensuelles et bi-mensuelles : spéculation et cas de conscience qu'elle pose, son opportunité pour le client en général, la légitimité de se porter contre-partie, la justification d'un gain spéculatif sans travail correspondant, la question du secret professionnel dans la profession, les devoirs fiscaux de l'agent de change, etc...

Sans vouloir établir une synthèse, nous pouvons cependant ramener aux quelques principes suivants la méthode poursuivie. Ces principes paraîtront peut-être peu exigeants à certains ; mais, dans leur application pratique, ils se sont révélés riches de pédagogie concrète et efficaces en vrai rendement.

Tout d'abord, on a eu le souci de ne pas se perdre en considérations abstraites, mais d'envisager les problèmes dans le concret tels qu'ils se posent dans la vie.

Ensuite, à propos de chacun d'entre eux, on a cherché à préciser les limites morales, c'est-à-dire ce qui est nettement défendu et ce qui est permis. Combien souvent, en effet, faute d'avoir préalablement établi ces limites, ces questions demeurent embrouillées et les consciences obnubilées.

Sur le terrain de l'action, il n'est pas aisé de traduire toujours en actes toutes les exigences du bien. Il y a les pratiques en usage, la complexité des problèmes, la précipitation avec laquelle il faut prendre des décisions et agir et qui rend souvent impossible une longue délibération morale, avec le risque de perdre de vue le mobile économique, c'est-à-dire le gain à réaliser, qui est l'objet propre du commerce. Il faut tenir compte des possibilités du milieu... la vie ne se meut que sur le plan du possible ! Ce qui n'empêche qu'il faut chercher, dans ce domaine, à préciser ce qui semble conforme aux principes abstraits de la morale financière, même si les circonstances concrètes, par exemple la pratique courante, ne permettent pas, dans l'état actuel des choses, d'imposer l'obligation de s'y conformer pleinement. Par exemple, de l'aveu même des professionnels, la fixation actuelle du prix des valeurs ne répond pas toujours aux exigences abstraites de la morale catholique. Que faire dans ces circonstances et que conseiller à ceux pour qui ce cas de conscience se pose quotidiennement ?

Pour la réforme des consciences chrétiennes d'ailleurs, il ne suffit pas de leur donner des principes de moralité. Il faut leur communiquer un ferment supérieur qui, comme le levain de l'Evangile, les entraîne à dépasser le niveau du strictement honnête. C'est pourquoi, dans les cercles d'études, les réunions, les récollections, on a eu à cœur de rappeler sans cesse ce que conseille la perfection chrétienne. Il est étonnant de constater l'attrait qu'exerce, sur des hommes d'âge

mûr pour la plupart, le rappel de cet idéal sous la forme d'un commentaire d'Evangile ; et il est consolant de voir comment, de plus en plus, les récollections, dont le succès semblait réservé aux mouvements de jeunesse, recrutent des assistants assidus qui font parfois de très longs déplacements pour se retrouver dans la sérénité d'un matin dominical, entre collègues de la profession, et se retremper ensemble dans une atmosphère de piété et de zèle.

Le même principe d'« homogénéité » et d'« adaptation », qui est le secret du rendement des séances d'études et des manifestations plus étendues, explique aussi la revalorisation des réunions de vie spirituelle, telles que retraites et récollections. Les méthodes employées à cette occasion et les sujets traités n'ont rien d'original en eux-mêmes. Mais l'auditoire, le milieu, est préparé ; l'ambiance est créée et les consignes trouvent de ce fait un écho bien plus profond.

Il s'est formé ainsi, par ces exercices faits en commun, par cette participation aux mêmes travaux dans l'esprit tel qu'il a été défini, une mentalité d'« agent de change catholique » qui tient incessamment en éveil la conscience des responsabilités et qui « compromet » les membres de l'Association dans le milieu professionnel.

Ce travail fait en profondeur depuis cinq ans a pénétré maintenant la corporation et près d'un tiers des agents de change de Bruxelles, soit environ 500, ont été recrutés après un stage et avec les garanties de parrainage indispensables. L'Association jouit de l'estime des dirigeants de la Bourse qui, bien que pour la plupart non croyants, aiment à assister aux réunions, en reconnaissent souvent les mérites et apprécient la valeur des services rendus à la profession par le groupement catholique.

Une des premières manifestations publiques organisées par Saint-Mathieu fut d'« inaugurer » (c'est bien le cas de le dire), en 1934, la Messe du Saint-Esprit. Depuis lors, cette cérémonie s'est répétée tous les ans avec une affluence accrue ; elle est entrée dans les usages comme un rite officiel de la corporation. Ce n'est certes pas chose banale de voir ainsi à 11 heures, un jour de semaine, près de 600 hommes réunis dans l'église Saint-Nicolas (près de la Bourse), ayant à leur tête tous les dignitaires de la Commission de la Bourse et jusqu'aux huissiers de la ville de Bruxelles en uniforme, et assistant à « leur » grand'messe, au cours de laquelle on leur prêche un sermon qui leur est le mieux possible approprié.

Nous avons voulu, dans ces lignes, situer ce groupement catholique professionnel et montrer une fois de plus la merveilleuse fécondité de l'Action catholique dans un milieu homogène et adapté. La vitalité de ce groupement est la meilleure preuve de l'excellence de cette méthode d'apostolat mieux organisé et répondant davantage aux exigences de notre temps.

Révélation des tâches à accomplir par une enquête loyale et sincère. — Répartition des responsabilités. — Travail concret et contrôlé à exécuter par chacun. — Définition d'un programme précis et bien net, qui est celui des agents de change catholiques, et non pas d'un programme passe-partout qui peut convenir à n'importe quel catholique. — Voilà, en résumé, les grandes lignes de la méthode.

Comme moyens, les moyens usés, vieux comme l'apostolat : réunions, récollections, cercles d'études, etc... mais mis en oeuvre avec le souci constant du rendement et avec l'horreur du formalisme et de l'académisme.

Enfin, l'âme de tout cela : l'esprit d'équipe des meilleurs, la minorité évidemment, mais une minorité agissante, qui donne le ton, qui prend des initiatives et les réalise elle-même avec un dévouement qui ne se dément pas.

A la naissance du groupement, des esprits chagrins — et parfois même des catholiques — ont agité le fantasme de la politique et crié à la division du milieu professionnel. Les résultats obtenus depuis cinq ans ont démontré combien cette accusation était injuste. L'idée de grouper entre eux les catholiques de la Bourse n'a eu qu'un sens : celui d'apporter, par le concours d'hommes plus sincèrement décidés à remplir intégralement leur devoir d'état, un élément nouveau de réforme de la profession. Il ne s'agissait nullement de s'opposer à quelque chose ou à quelqu'un — cette attitude négative n'a rien de spécifiquement catholique — il s'agissait de rappeler tout simplement que la vie professionnelle, le métier n'est pas quelque chose d'étranger aux préoccupations religieuses, quelque chose qui se fait en marge et à côté de la vie chrétienne, mais que, bien au contraire, les préoccupations religieuses doivent être l'âme vivante et agissante qui inspire toute l'activité et qui fait de la vie tout entière une unité profonde. Comme l'écrivait l'éditorial du premier numéro de la Revue de *Saint-Mathieu* (Trimestrielle, 17, rue du Gouvernement Provisoire) : « *Nous voulons sanctifier notre profession par la pratique des vertus professionnelles, avec la grâce du Christ, et rayonner au-dehors cette vie chrétienne afin que le milieu remoralisé et rechristianisé nous aide et nous soutienne et nous rende moins difficile l'accomplissement intégral de nos devoirs d'état.* »

En se proposant ce but et surtout en le réalisant, les agents de change catholiques ont pu très légitimement affirmer qu'ils travaillaient plus utilement que d'autres au succès des affaires et réalisaient cette parole de l'Evangile : « Cherchez avant tout le Royaume de Dieu et Sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît ».

Bruxelles.

J.-M. LAUREYS, S. I.
Aumônier-conseil de l'Association des agents de change catholiques